

Réunion au siège du district de la Gironde

Présents : Alain DEBINSKI, Bernard CRUCHON, Philippe BARRIERE, Jean Marie BOMIN, Claude CAZALA, Bernard CHARPENTIER, Bernard CHAUVIN, Jean Joseph GAMINETTE, Daniel GRANDCOING, Vincent GUICHARD, Michel LAGU, Jean Claude POINTET

Excusés: Mario VILLAGRASA.

Ordre du jour : Tirages des coupes effectués par les membres de la commission.

3ième tour Coupe de Gironde SEAT SKODA :

Reste 89 équipes engagées.

39 équipes exemptes (encore qualifiées en Coupe de France et Coupe de la Nouvelle Aquitaine).

50 équipes disponibles au tirage soit 25 rencontres à disputer le 09 novembre.

Forfaits enregistrés lors du 2ième tour :

FC VALLEE DE L'ARIA, CASTELNAU FC.

5ième tour Coupe District seniors :

Reste 79 équipes engagées:

40 équipes exemptes (encore qualifiées en Coupe de France, Coupe de la Nouvelle Aquitaine et Coupe de Gironde).

39 équipes disponibles au tirage soit 19 rencontres à disputer le 09 novembre.

Equipe exempte au tirage : CUBNEZAIS FC 2.

2ième tour Coupe de Gironde U19:

Reste 41 équipes engagées.

5 équipes exemptes (qualifiées en Coupe Gambardella).

36 équipes disponibles au tirage soit 18 rencontres à disputer le 02 novembre.

Forfaits enregistrés lors du 1^{er} tour :

LANDES GIRONDINES.

2ième tour Coupe de Gironde U17 Crédit Agricole:

Reste 63 équipes engagées:

62 équipes disponibles au tirage soit 31 rencontres à disputer le 01 novembre:

Equipe exempte : BRUGES ES 1 (qualifiée en Gambardella).

Forfaits enregistrés lors du 1^{er} tour :

LA BASTIDIENNE SC, COTEAUX DORDOGNE AS, BELIN BELIET FC.

2ième tour Coupe du District U17:

Reste 68 équipes engagées.

32 équipes exemptes (qualifiées Coupe de Gironde U17).

36 équipes disponibles au tirage soit 18 rencontres à disputer le 01 novembre.

2^{ème} tour Coupe de Gironde U15 Cycles Fouchy :

Reste 82 équipes engagées.

37 équipes exemptes (qualifiées en Coupe de Nouvelle Aquitaine U15).

45 équipes disponibles au tirage soit 22 rencontres à disputer le 02 novembre:

Equipe exempte au tirage : CANEJAN ES 1

Forfaits enregistrés lors du 1^{er} tour :

VENDAYS MONTALIVET, U. HURE-FONTET ENT., AVENSAN MOULIS LIST., APIS FOOTBALL, ARTIGUAISE US, PELLEGRUE AS ENT.

2^{ème} tour Coupe du District U15:

Reste 71 équipes engagées.

38 équipes exemptes (qualifiées coupe de Gironde U15).

33 équipes disponibles au tirage soit 16 rencontres à disputer le 01 novembre.

Equipe exempte au tirage : BASSIN ARCACHON FC 3

Forfaits enregistrés lors du 1^{er} tour :

BORDEAUX COQS ROUGES 3.

2^{ème} tour Coupe de Gironde U14:

Reste 37 équipes engagées : 29 équipes exemptes (Challenge régional U14)

8 équipes disponibles au tirage soit 4 rencontres à disputer le 01 novembre.

1er tour Coupe de Gironde Foot à 7 seniors :

24 équipes engagées soit 12 rencontres à disputer le 24 novembre.

2^{ème} tour Coupe de Gironde Foot Détente plus de 35 ans District.

Reste 18 équipes disponibles au tirage (tour de cadrage).

2 rencontres à disputer le 28 novembre.

VILLENAVE PORTUGAIS 1 / CESTAS SAG 1

CADAUJAC SC 1 / MIOS FC 1

1er tour Coupe de Gironde Féminines à 11 :

19 équipes engagées.

16 équipes exemptes (qualifiées en Coupe de France et en Coupe de Nouvelle Aquitaine).

3 équipes disponibles au tirage, 1 rencontre à disputer le 02 novembre :

1 équipe exempte au tirage : CESTAS SAG 1

1^{er} tour Coupe de Gironde Féminines à 8 :

28 équipes engagées soit 14 rencontres à disputer le 02 novembre.

La prochaine réunion de la commission est fixée au 17 novembre 2025

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHS

**L'ensemble des rencontres est consultable sur le site du District de la Gironde
en cliquant sur les onglets ÉPREUVES puis COUPES**

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour toutes les rencontres des coupes du District de la Gironde. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres doivent être motivées et pas simplement au motif d'accord entre les clubs. Les demandes doivent se faire au plus tard 5 jours avant la date du match et comportant l'accord du club adverse. Ces demandes doivent être faites par Footclubs.

RAPPEL

Toutes les demandes doivent provenir de l'adresse officielle des clubs.

Le Président de la commission

Alain DEBINSKI

le Secrétaire

Bernard CRUCHON